



## Atelier – C

*Quelle place pour les bryophytes dans la protection de la nature,*  
**dans quel but et à quelles échelles ?**





## **1) Les buts/ les objectifs:**

- Préserver les populations des espèces de bryophytes les plus menacées
- Préserver les habitats/sites contenant des espèces menacées (taxons menacés et aussi forte bryodiversité)
- Meilleure prise en compte des bryophytes dans la gestion conservatoire des sites naturels
  - 2 exemples (Guadeloupe, Picardie)



- Question des microhabitats : comment les prendre en compte ?
- Question des niveaux de menace et des pas de temps :
  - Menaces anthropiques
  - Menaces climatiques
  - ...
- Nécessité de la prise en compte des cycles de vie des bryophytes dans la mise en œuvre de mesures de protection/conservation.
- Question de l'aculturation des différents acteurs (élus, gestionnaires, socio professionnels, grand public)
- Question de la mobilisation des connaissances et des possibilités de porté à connaissance
  - L'existant (ZNIEFF, BDD...)
  - Le « à créer »



## **2) Les besoins**

- Un réseau d'expertise
  - Expertise locale (identification, gestion,...)
  - Des compétences en bureaux d'études
  - Des membres des CSRPN compétents
  
- Des formations régulières et adaptées (police de l'environnement, gestionnaire, bureaux d'étude ...)
  
- Une sensibilisation de l'autorité administrative (évaluation environnementale)



## **2) Les besoins (suite)**

- Une sensibilisation des élus, des socio-professionnels et du grand public
- Une organisation du porté à connaissance (incluant le recueil, l'organisation et la synthèse des données)



### **3) Les outils:**

- Les listes rouges
  - Intégratrices en enjeux internationaux
  - Déclinées jusqu'au niveau régional
- Les listes d'espèces protégées
  - Nécessaires car seule possibilité réglementaire actuelle, outil fort de sensibilisation, permet la protection réglementaire de sites (APPB...)
  - Déclinées au niveau régional
- Projets de réseaux de sites à enjeux aux différentes échelles (national à régionales)
- Hiérarchisation des actions en fonction des menaces



**Les outils de protection de sites et d'espèces doivent nécessairement être accompagnés des autres éléments (formation, sensibilisation, accès à la connaissance...)**